

Type de prestation/ Type of service		Euro H.T.
Inscription / Registration fee (uniquement pour les nouveaux titulaires)		300
INSTRUCTION DES DEMANDES / APPLICATIONS		
Admission pour un produit de base (une référence commerciale)	"	1140
Extension majeure pour un produit de base (une référence commerciale) ⁽¹⁾	"	880
Extension mineure pour un produit de base (une référence commerciale)	"	460
Supplément pour d'autres références concernées par demande :	"	
du 1 ^{er} au 10 ^{ème} dn / référence supplémentaire	"	20
du 11 ^{ème} au 20 ^{ème} dn / référence supplémentaire	"	16
à partir du 21 ^{ème} dn / référence supplémentaire	"	13
Maintien d'un certificat ou partie d'un certificat (sans référence supplémentaire)	"	460
AUTORISATION DE LABORATOIRE ATG / ATG LABORATORY AUTHORIZATION		
Admission pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	"	1000
Extension pour laboratoire de fabricant accrédité ou non	"	575
Attestation de portée pour un laboratoire sous contrat pour la marque ATG	"	575
INTERVENTION SUR SITE – LABORATOIRE / AUDIT		
Audit égal ou supérieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾		1650
Audit inférieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾⁽³⁾		2100
Préparation audit / rapport / suivi d'audit		825
Prélèvement (par jour) ⁽²⁾		1100
ESSAIS / TESTING		
Surveillance des essais sur site (par jour pour les 2 premiers jours de la prestation) ⁽²⁾	"	1650
Surveillance des essais sur site (par jour à partir du 3 ^{ème} jour de la prestation) ⁽²⁾	"	1360
Surveillance des essais sur site inférieure à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾⁽³⁾	"	2100
Rapport d'évaluation des essais	"	825
Prestations externes des laboratoires indépendants de la marque (par jour) ⁽²⁾	"	Devis labo
DEPLACEMENT / TRAVEL EXPENSES		
Frais de déplacement et de séjour (A/R ; dont frais de visa) ⁽⁴⁾		Frais réels
Forfait trajet hors France et pays limitrophes (A/R)		600
Si trajet supérieur à 1/2 journée [par 1/2 journée supplémentaire (A/R)], pour tous les pays		600
Démarches d'obtention de visa (hors frais de visa)		600
GESTION ANNUELLE (par année civile) / ANNUAL FEE (calendar year)		
Par certificat pour un produit de base (une référence certifiée)	"	1100
Supplément par référence supplémentaire certifiée :	"	
de la 1 ^{ère} à la 10 ^{ème} référence supplémentaire certifiée	"	14
de la 11 ^{ème} à la 20 ^{ème} référence supplémentaire certifiée	"	11
de la 21 ^{ème} à la 40 ^{ème} référence supplémentaire certifiée	"	8
à partir de la 41 ^{ème} référence supplémentaire certifiée	"	6
Par autorisation de laboratoire ATG de fabricant	"	560
Par laboratoire sous contrat pour la marque ATG	"	560
DROIT D'USAGE MARQUE ATG (par année civile) / RIGHT TO USE THE ATG MARK (calendar year)		
Par site de fabrication		1118
Par certificat		95

Nota : en cas d'annulation ou report d'une mission par le titulaire, les frais réels engagés par CERTIGAZ lui seront facturés

⁽¹⁾ une extension majeure nécessite à minima un audit et/ou essai(s)

⁽²⁾ hors frais de déplacement et de séjour

⁽³⁾ mission non groupée avec une autre

⁽⁴⁾ voyage en classe premium si trajet aller ou retour > 5h